

## ÉDITO DU PRÉSIDENT

Chers collègues, chers partenaires,

Depuis la première lettre d'information "nouvelle formule" du printemps dernier, les dossiers déjà engagés ont été poursuivis et d'autres ont été lancés :

- Les diagnostics d'éclairage public ont débuté (notamment sur les territoires TEPOS et TEPCV), une cinquantaine de communes ayant déjà manifesté leur souhait de faire réaliser cette prestation.
- Malgré sa complexité, le dossier des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) entre dans une nouvelle phase, celle des consultations pour la réalisation des travaux et la mise en service prévue en 2017 d'une cinquantaine de bornes.
- Le développement de la maîtrise d'ouvrage de l'enfouissement des réseaux existants HTA et BT demandé par les communes a franchi un palier au 1<sup>er</sup> octobre dernier : les nouveaux dossiers de travaux seront désormais intégralement réalisés sous l'égide du SDES. Les dossiers en cours seront traités au cas par cas avec les communes concernées.
- De plus, le SDES va proposer aux communes une organisation "à la carte" de cette maîtrise d'ouvrage pour les opérations simultanées avec la rénovation et l'extension des réseaux humides et les requalifications de voiries.

Cependant, le dossier phare de cette fin d'année reste la manifestation voulue par les élus pour les 20 ans du SDES ! Le programme vous est présenté en détail ci-contre. D'autres surprises ont été ménagées pour que cette date marque l'histoire du SDES et, plus largement, celle de l'électricité en Savoie. Mais, j'en ai déjà trop dit... A vos inscriptions chers collègues et partenaires !

Cordialement,  
Robert CLERC

## 22 NOVEMBRE : LE SDES A 20 ANS !

INSCRIVEZ-VOUS sur [www.sdes73.fr](http://www.sdes73.fr)

Dans les dernières décennies, le milieu de l'énergie a évolué et s'est transformé, créant ainsi pour les collectivités des obligations, mais aussi des opportunités de préparer l'environnement du futur. Le SDES, né il y a 20 ans, a grandi avec ces évolutions qui donnent tout leur sens à une manifestation particulière pour un anniversaire auquel le SDES convie les représentants des communes et des collectivités territoriales de Savoie, ainsi que ses principaux partenaires et prestataires. Le programme offre à la fois des temps d'échange et de réflexion et des moments de partage et de convivialité autour d'un buffet.

### 3 ATELIERS AU CHOIX

#### ■ L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, RÉALITÉ ET PERSPECTIVES

Le secteur de l'éclairage public subit une mutation importante, avec l'apparition des luminaires à leds, qui permettent une souplesse de fonctionnement : réduction, coupure, etc...

La durabilité des lampes leds est bien plus importante que celle des lampes à décharge fonctionnant au sodium (couleur jaune) et aux iodures métalliques (couleur blanche).

Cette mutation s'accompagne toutefois inévitablement de budgets d'investissement qui, à terme, vont générer des économies de fonctionnement.

L'atelier fera aussi le point sur les normes en vigueur sur les niveaux d'éclairage des chaussées (EN 13201) et la mise en place des équipements (EN 40).

#### ■ LA PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE DANS LES TERRITOIRES

La loi *NOTRe* implique entre autres la création de nouveaux territoires : TEPOS, TEPCV... Les évolutions en cours sur les regroupements de communes et d'intercommunalités nécessitent de réfléchir à une nouvelle planification énergétique. L'atelier passera en revue les évolutions historiques des territoires et celles en devenir dans ce domaine.

#### ■ L'ÉNERGIE SOLAIRE ET SES APPLICATIONS FUTURES

L'implantation de l'INES (Institut National de l'Energie Solaire) en Savoie est une opportunité exceptionnelle pour les professionnels et les élus de l'énergie d'avoir une présentation des avancées de la recherche expérimentale appliquée sur cette source d'énergie renouvelable, surabondante et pérenne...

### LA CONFÉRENCE DÉBAT À NE PAS MANQUER

#### ■ QUELS SONT LES ENJEUX ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATOLOGIQUES MONDIAUX ?

##### LES INTERVENANTS :

##### Jean-Marie Chevalier, économiste :

Il est Professeur émérite de sciences économiques à l'Université Paris-Dauphine, Associé Senior au Cambridge Energy Research Associates et Consultant auprès de la Banque Mondiale.

Egalement membre du Cercle des Economistes, Jean-Marie Chevalier a écrit de nombreuses publications (dont certaines en collaboration) : *La transition énergétique : les vrais choix - la croissance verte : une solution d'avenir ? - L'énergie en état de choc* (en 2015).

##### Jean Jouzel, paléo-climatologue :

Directeur de recherche émérite au laboratoire des sciences du climat et de l'environnement, Jean Jouzel est élu en 2016 à l'Académie des sciences américaines. Au cours de sa carrière, il a reçu de nombreuses distinctions scientifiques, dont le Prix *Vetlesen* (considéré comme le *Nobel* des sciences de la terre et de l'univers).

Membre du GIEC et de nombreuses académies ou sociétés savantes, il est aussi l'auteur de plus de 400 publications scientifiques.

# + LES ACTU

**Du 21 au 23 juin 2016,  
36<sup>ème</sup> Congrès National de la FNCCR à Tours**

Tous les 3 ans, le congrès de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) réunit les acteurs des services publics de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement, des déchets et des communications électroniques.

Ce 36<sup>ème</sup> congrès était placé sous le thème des "Intelligences territoriales". Le SDES participait et ses représentants, *Robert Clerc*, Président, *François Cantamessa*, 1<sup>er</sup> Vice-Président, *Serge Dal Bianco* et *Michel Dyen*, membres du bureau, ont ainsi trouvé l'occasion d'exprimer leur point de vue lors des différentes tables rondes.

L'information sur la mise en œuvre de la transition énergétique au niveau local a largement occupé le devant de la scène. En effet, les acteurs publics locaux ont de nombreuses compétences en matière d'environnement, d'urbanisme et d'énergie et donc un rôle essentiel à jouer dans la réalisation de cette action.

Les syndicats d'énergie sont particulièrement concernés, car ils sont les interlocuteurs départementaux privilégiés de la transition énergétique en France ; au fil du temps, ils se développent afin de s'adapter aux enjeux environnementaux d'aujourd'hui et de demain : réseaux intelligents, déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques, production d'énergie renouvelable, conseil en énergie partagée, réalisation de diagnostics énergétiques des bâtiments publics, etc...



## Promotion du territoire !

Joignant l'utile à l'agréable, le SDES a profité de la présence de plus de mille congressistes pour faire la promotion des produits locaux. Ainsi, les participants se sont très souvent réunis sur l'espace des *Cafés Folliet* ; ils ont également bien apprécié la présence originale de la tireuse à bières du *Mont Blanc* "blonde" et "verte", qui a fonctionné à plein régime pendant toute la durée du congrès...

## L'entente uséraa devient une association loi 1901

### Rappel des missions de l'uséraa :

- Contrôle commun et régionalisé des concessionnaires des réseaux de distribution publique de gaz et d'électricité.
- Etudes et expérimentations liées à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables, à leur implication dans l'émergence des Smart Grids.
- Actions d'information et de défense des intérêts des collectivités adhérentes aux 13 syndicats.

### Pourquoi ce changement ?

Il s'agit d'une évolution destinée à mieux formaliser ses actions collectives sur le contrôle de la concession et favoriser ses interventions au niveau national. Ce nouveau statut lui confère plus de poids, car il ne s'agit pas que d'une structure opérationnelle, mais également d'un faisceau d'échanges de compétences croisées et de formations, voire au-delà.



## CHANTIERS D'ENFOUISSEMENT DE RÉSEAUX



AVANT



APRÈS

Centre de Doucy



AVANT



APRÈS

Albertville

# + LES PARTICIPATIONS FINANCIÈRES DU SDES

Le 4 octobre dernier, le comité syndical du SDES a décidé à l'unanimité d'étendre l'éligibilité à la participation financière du SDES pour les travaux d'enfouissement sur le réseau de distribution public d'électricité aux travaux de rénovation et d'extension d'éclairage public réalisés par les communes adhérentes et leurs structures intercommunales de rattachement. Cette décision est effective pour 2016 sur les dossiers déposés dès le 1<sup>er</sup> juillet.

## Quels montants seront attribués ?

**1 Enfouissement des réseaux d'électricité existants** et résorption de postes "cabine haute" ou d'ouvrages inesthétiques. Taux de participation de 70% pour des montants par dossier compris entre 5 000 € et 100 000 €.

**2 Éclairage public :** création, extension, renouvellement et rénovation. Taux de participation de 70 % pour des montants par dossier compris entre 5 000 € et 50 000 € par tranche de 10 000 habitants.

**Seuls les travaux contribuant aux économies d'énergie en éclairage public sont éligibles.**

## Pour l'éclairage public la participation du SDES est de :

- 300 € maximum de participation par unité pour la fourniture et la pose de luminaires énergétiquement performants, y compris appareillage électrique de protection sous coffret spécifique ou implanté en pied de mât.

- 300 € maximum de participation par unité pour la fourniture et la pose d'horloges astronomiques, y compris l'appareillage électrique.

- 600 € maximum de participation par unité pour la fourniture et la pose de régulateurs et/ou réducteurs de tension et/ou d'intensité, y compris les accessoires électriques associés.



## LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :

### ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ EXISTANTS ET RÉSORPTION DE POSTES "CABINE HAUTE" OU D'OUVRAGES INESTHÉTIQUES

Cette participation financière concerne les opérations suivantes :

- Enfouissement des réseaux secs réalisées simultanément à des travaux de réseaux humides ou de requalification de voiries et d'espaces publics.
- Enfouissement des réseaux secs réalisées simultanément à des travaux sur le réseau d'électricité réalisés sous maîtrise d'ouvrage du concessionnaire.
- Enfouissement des seuls réseaux secs à l'initiative de la commune.

### ECLAIRAGE PUBLIC

- Eclairage de voies publiques avec des caractéristiques d'éclairage supérieures au maximum à 25% des minima mentionnés dans la Norme EN13201 par catégories de voies publiques : rues, parkings, voies piétonnes, pistes et voies cyclables...
- Luminaires avec un rapport "flux lumineux/puissance électrique" supérieur à 90 lm/W.
- Renouvellement de luminaires de plus de vingt ans.
- Remplacement de luminaires de type "boule" sans condition d'ancienneté.

## PRESTATIONS EXCLUES :

### RÉSEAUX ET OUVRAGES DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ (RÉSEAU DP)

- Extension des réseaux, y compris branchements et frais de raccordements.
- Renforcement des réseaux ou des postes HTA/DP.
- Déplacement des ouvrages.

### ECLAIRAGE PUBLIC

- Mise en lumière de bâtiments, monuments, sites remarquables...
- Éclairage des terrains de sport de compétition, ainsi que des terrains d'entraînement attenants.
- Éclairage de zones particulières (carrefour dangereux...) situés en dehors des secteurs urbanisés définis.
- Éclairage extérieur des cours d'écoles.

### TÉLÉCOMMUNICATION

- Enfouissement des réseaux de télécommunication.

**La présentation détaillée des critères sera transmise prochainement à toutes les communes par courriel.**



## + LES BRÈVES



### La mise en concurrence des fournisseurs favorise l'économie

Dans ce domaine de l'achat d'électricité, la mise en concurrence des fournisseurs est obligatoire pour les sites >36 kVA et tout a été mis en place par le SDES pour souscrire à ces obligations. Celui-ci souhaite aujourd'hui étendre le principe de mise en concurrence à des milliers de contrats, notamment pour les sites <36 kVA, relatifs à l'éclairage public et à la majorité des bâtiments communaux.

Bien que ces contrats ne soient pas concernés par l'obligation de mise en concurrence, le SDES estime que l'émulation est intéressante économiquement, d'où une consultation en cours auprès des communes pour recueillir leur avis sur la question.



### ERDF est devenue ENEDIS

Le Salon des Maires et des Collectivités Locales s'est tenu le mardi 31 mai 2016 à Paris, porte de Versailles.

A cette occasion, *Philippe Monloubou*, Directeur d'ERDF (Électricité Réseau Distribution France), a officialisé le changement de nom de l'entreprise en **Enedis**, pour symboliser "simplement" l'Énergie et la Distribution.

### En stage au SDES, un étudiant ingénieur réalise une étude pour la ville de Modane

En formation d'ingénieur dans la spécialité Environnement, Bâtiment Énergie à Polytech (Savoie Technolac) *Théo Vasquez* a fait ce printemps un passage apprécié au SDES !

La demande de stage de *Théo* était en adéquation avec le projet du Syndicat d'étendre ses compétences pour assurer un service d'assistance à la maîtrise de l'énergie aux moyennes et petites communes, qui n'ont pas les ressources internes suffisantes pour mettre en place une politique énergétique maîtrisée.

La mission de *Théo* était de réaliser une étude des dépenses et des consommations énergétiques des bâtiments de la commune de Modane. Il devait également proposer des solutions pour optimiser les coûts de fonctionnement des édifices les plus consommateurs.



Après avoir effectué sur place toutes les démarches d'investigation nécessaires pour les bâtiments et installations concernés, il a réalisé une analyse pointue des données et mis en place des fiches types de préconisation d'économie d'énergie.



## LE RENDEZ-VOUS DES 20 ANS DU SDES !



Le **mardi 22 novembre** 2016

Au Centre de congrès **Le Manège**  
à **Chambéry**

#### Programme :

**14.30** : Accueil  
**15.00** : Ateliers  
**16.30** : Pause  
**17.00** : Conférence  
**19.30** : Cocktail dînatoire

**INSCRIVEZ-VOUS**  
sur **www.sdes73.fr**